

14/12/2023 – Fermeture de la bibliothèque

La Bibliothèque prend des vacances bien méritées pour les fêtes de fin d'année 🌲

Elle sera fermée du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 1er janvier 2024 inclus. D'ici là, venez faire le plein de lecture... 📖 😊

Rappel des horaires d'ouverture :

- Mardi 16h30 à 18h
- Mercredi 14h à 16h
- Vendredi 14h à 17h
- Samedi 9h30 à 12h et 15h à 17h

09/12/2023 – Vol par ruse

A l'approche des fêtes de fin d'année, les pompiers, éboueurs ou facteurs frappent à vos portes pour vendre des calendriers

.

Comme chaque année à la période des étrennes, certains usurpateurs vont jusqu'à enfiler leurs uniformes pour faire du porte à porte, ils en profitent pour entrer dans les maisons pour y dérober des objets, ou prendre de l'argent directement dans le portefeuille des victimes.

Depuis quelques jours, le phénomène est de retour sur la CSP Valenciennes.

La police nationale vous met donc en garde :

- Ne pas ouvrir à n'importe qui : le port du chasuble ne veut rien dire
- Ne faire entrer personne
- Demander une carte professionnelle
- Refermer la porte derrière vous même pour quelques secondes
- Vérifier si des ventes sont prévues
- Aviser les services de Police

08/12/2023 – Fermeture de la salle des sports pendant les vacances

Pendant les vacances de Noël
la Salle des Sports
sera fermée

Elle sera réservée au mini-centre la première semaine et au Handball la deuxième semaine.

**01/12/2023 – Réunion du
Conseil Municipal le 7
décembre 2023**


REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil municipal de la commune d'HASNON se réunira,
en séance (1) ORDINAIRE, le *Jeudi 7 Décembre 2023 à 19 h – Salle des fêtes*

Fait à HASNON, le 30 Novembre 2023

 Le Maire,
André DESMEDT

OBJET DE LA REUNION (2)

- Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 19 Octobre 2023
- Demande d'admission en non-valeur
- Résiliation amiable partielle de bail rural – parcelle AP 113
- Décisions modificatives
- Désaffectation et déclassement de la parcelle AN 13p1 en vue de sa vente
- Vente de la parcelle AN 13p1 – 44 rue Victor Renard
- Adhésion à l'Agence de Développement et d'Urbanisme
- Bibliothèque municipale : Contrat d'objectifs niveau I
- Mise à disposition gratuite des salles de la commune
- Prime annuelle : modifications d'attribution
- Tarifs restaurant scolaire – informations
- Bilan du CLSH + Colonie Juillet 2023

(1) Ordinaire ou extraordinaire.

(2) La mention de l'ordre du jour est obligatoire.

**30/11/2023 – Le dragon d'eau
fête Noël**

Centre Aquatique de Saint-Amand-les-Eaux

Le Dragon fête Noël!

Le mercredi 13 décembre 2023

de 14h30 à 17h30

Entrée
GRATITE*
pour nos enfants
des leçons et
des Dragon'eau !



*Enfant accompagné
d'un adulte si moins
de 10 ans.



**Au dragon
d'eau**

Centre Aquatique
Intercommunal de l'Amandinois

LIKEZ
NOTRE PAGE
FACEBOOK
AuDragonDeau



Programme

du mercredi 13 décembre

Toute l'après-midi

Selfie avec le Père Noël

Venez-vous faire photographier avec le Père Noël et repartez avec votre photo.



Chocolats de Noël

Partez à la recherche des lutins du Père Noël pour gagner des chocolats ou des entrées piscine !

Mini-jeux

Baptêmes de plongée

À partir de 8 ans. Venez faire une photo de Noël sous-marine.

avec



Parcours jardin aquatique pour les petits

Au bassin ludique !

Parcours géant de structures gonflables

Activités aquatiques

Cours du soir avec une ambiance Noël

AquaFitness de 18h30 à 19h15

AquaBike de 19h30 à 20h15



Un bonnet de père Noël sera offert à chaque participant !



Au dragon d'eau
Centre Aquatique
Municipal de Saint-Amand



03 27 33 99 00

Toutes les infos sur notre site dragondeau.fr

Centre Aquatique Amandinois - Au Dragon d'Eau -
Chemin de l'Empire - 59230 Saint-Amand-Les-Eaux

Réalisation: Ar Communication

**27/11/2023 – Informations
CPAM**



«Notre système de santé, c'est aussi à chacun d'en prendre soin.»

Chacun de nos comportements a un impact sur le fonctionnement du système de santé. Adopter certains **bons réflexes** peut contribuer à prendre soin de sa santé et de celle du système.

Annuler les rendez-vous de santé que l'on ne peut pas honorer

Noter son rendez-vous dans un agenda et programmer un rappel reste essentiel pour éviter les oublis.

En cas d'empêchement et afin que le créneau profite à d'autres patients, **annuler son rendez-vous immédiatement** par téléphone ou sur la plateforme de réservation est LE bon réflexe.

Pour optimiser le temps de consultation et votre prise en charge, listez les symptômes, questions et toutes informations nécessaires au médecin.

Prendre la carte Vitale lors des rendez-vous santé

Pour diminuer les démarches administratives, et obtenir des remboursements plus rapides, il faut **présenter la carte Vitale, à jour** lors de ses rendez-vous de santé.

Pour un meilleur suivi, pensez également à [Mon Espace Santé](#). Grâce aux données que vous enregistrez dans cet espace, le médecin aura les bonnes informations afin de formuler le bon diagnostic.

Appeler le 15 en cas d'urgence

Les services d'urgences sont réservés aux cas les plus graves. En cas de doute, **appelez le 15** pour bénéficier d'une orientation adaptée.

Si vous avez besoin de voir un médecin rapidement et que le vôtre n'est pas disponible : consultez la carte des lieux de soins à proximité sur [santé.fr](#).

Pour en savoir plus rendez-vous sur [bonsreflexes.ameli](#)

TÉLÉCHARGER VOTRE ATTESTATION D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES SUR VOTRE COMPTE AMELI

Vous êtes en arrêt maladie et vous souhaitez obtenir une attestation d'indemnités journalières?

Pour gagner du temps et télécharger en toute simplicité votre attestation, rendez-vous sur [votre compte ameli](#), rubrique *Mes démarches*, ou sur votre application rubrique *Mes documents*.



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? [Créez-le dès maintenant](#) sur [ameli.fr](#) !

Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie



Flashez le QR code pour accéder à [ameli.fr](#)

22/11/2023 – Marché de Noël

HASNON



Avec
la participation
des associations,
artisans
et producteurs
locaux

Marché de Noël 2023

Samedi 9 déc. de 12h à 20h | Dimanche 10 déc. de 14h à 20h
Parking des services techniques municipaux, rue Jean Jaurès

Manège enfantin, pêche aux canards, boîte aux lettres du Père Noël, ambiance musicale et animation tout le week-end.

Samedi

de 15h à 18h : Maquillage pour enfants par *Les Ateliers de Camille*

16h : Prestation de *Bouge & Danse*

17h : Prestation de l'*Harmonie Municipale* sur le thème des musiques de Noël

17h30 : Déambulation clownesque des *Soeurs Moumoutes de Nivelles*

18h30 : Spectacle de Marionnettes "**Le petit chaperon rouge**" du théâtre *Mariska*
Action soutenue par le Département du Nord

Dimanche

de 14h30 à 17h : Présence de la *Pat Patrouille* (Mascottes)

de 15h à 18h : Bulles de savon géantes de la *FaBulleuse de Denain*

de 17h à 19h : Apparition du Père Noël

19h30 : Feu d'artifice

Animations gratuites

Nord
Le Département est là !!

**16/11/2023 – Réunion
d'information sur la MUTUELLE
COMMUNALE**

La commune propose
une mutuelle à
tarifs négociés* !



MUTUELLE COMMUNALE DE HASNON : INFORMEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !



Réunion d'information

Le mercredi 22 novembre à 18h
A la Salle des Fêtes de Hasnon

Plus de renseignements sur just.fr ou au

0 809 546 000

Service gratuit
+ prix appel



*Tarifs négociés selon accord intervenu entre la Mutuelle Just et la commune partenaire. La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du livre I du code de la mutualité.
N° SIREN 793 864 100 - 53, Avenue de Verdun - CS 30209 - 59200 VILLECHENNES CEDEX - Tél. : 0 809 546 000 - Clients privés : 0608 - Ne pas payer sur la voie publique

**15/11/2023 – Mini-centre de
Noël**

HASNON



Mini Centre de Loisirs

du mardi 26 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024



Le Nord
fait ses Jeux !
Nord Pas de Calais Flandres



**INSCRIPTIONS
à la journée**
dans la limite des
places disponibles
du 20/11 au 10/12
sur la plateforme de
réservation
cantine/garderie*

Tarif variable selon le
quotient familial. Merci de
fournir votre attestation CAF.



Le Centre de loisirs accueillera les enfants au groupe scolaire J-V DAUBIÉ.
La garderie sera assurée tous les jours au même endroit de 7h à 9h et de 17h à 18h30.

*si vous n'avez pas d'identifiants rapprochez vous de la Mairie - accueil@hasnon.fr

10/11/2023 – Enquête statistique sur la santé (Insee)

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisera entre le 13 novembre et le 22 décembre 2023 une enquête sur le thème de la santé.

Cette enquête est essentielle pour connaître l'évolution de l'état de santé des populations et ses déterminants (alimentation, activité physique et sportive, corpulence, tabac, alcool) ou les recours aux soins.

Dans notre commune, des personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous pour réaliser cette enquête par téléphone ou à votre domicile. S'il doit se rendre chez vous, il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.